

RELEVÉ DE DÉCISIONS

COMITÉ UNIQUE DE CONCERTATION

7 DÉCEMBRE 2017

A TULLE

o Membres de droit présents

POUMIER Jean François (VD)
CALMETTES Bernadette (VD)
CHIRRIER Jean Marc (VD)
VERGNE Frédéric (VD)
GARCIN Olivier (VD)

MAGE Raymond (VD)
MARON Roland (VD)
LACCASSAGNE Hélène (VD)
ROUILLET Jean Marie (VD)
JAULIN Michel (VD)

CHEZE Alain (VD)
CHRISTOPHE Sylvie (VD)
MARSALÉIX Pierre (VD)
ROUX Bernard (VD)
CAVITTE Pascal

*VD : Voix délibérative

o Porteurs de projet invités

Laurent DIOT, représentant l'association Saramagbelle
Thierry et Christelle VIDALIE, représentants la SARL la Réserve du Bio
Catherine MOULIN, représentant le Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin
Jean Claude RIBER, représentant la SA Brulerie Gaillarde

o Techniques

Laure MARTINIE, animatrice Leader, GAL PTVM, Tulle agglo

o Excusés

Pierre TRESMONTAN
Sylvie DEGERY
Alain SENTIER

Christophe JERRETIE
Daniel CHASSEING
Christelle DURAND

Julia MANNAQUIN

o Ordre du jour

1. Validation du dernier relevé de décisions ;

2. Actualités ;

3. Regard sur la maquette financière ;

4. Examen de dossiers complets Leader pour programmation n'ayant pas été examinés en opportunité

a) Projet émergeant à la fiche action 1.2 : "Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique et de loisirs"

b) Projet émergeant à la fiche action 3.1 « Promouvoir une gestion et une valorisation durable des ressources »

5. Examen de dossiers Leader pour avis d'opportunité

a) Projets émergeant à la fiche action 2.1 : "Favoriser l'émergence de nouvelles activités, filières et nouvelles formes d'organisation »"

6. Examen de dossiers complets Leader pour programmation ayant préalablement reçus un avis d'opportunité favorable

a) Projet émergeant à la fiche action 1.1 : "Favoriser le développement des usages numériques"

b) Projet émergeant à la fiche action 1.2 : "Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique et de loisirs"

7. Questions diverses.

1- Validation du dernier relevé de décisions

Le comité valide à l'unanimité le relevé de décisions.

2- Point d'actualité ;

Le président passe la parole à l'animatrice qui donne quelques éléments relatifs à l'actualité de la mise en œuvre du programme :

- ❖ OSIRIS : difficultés liées à la non implantation de certains cofinanceurs bloquant les engagements financiers nécessaires à l'établissement des conventions attributives.
- ❖ Avances crédits Leader :
 - ❖ Avance de 50 000€ de l'AG pour les frais d'assistance technique
 - ❖ Un travail à amorcer début 2018 pour accompagner les porteurs de projets en difficultés et anticiper les retards à venir.

- ❖ Composition CUC
 - A ce jour 2 sièges à pourvoir (numérique et habitant)

Le président soumet les propositions suivantes :

- Habitant : Guy Valérie – ancien président de l'OTI Tulle en Corrèze
- Numérique : association Corr Tech

Pierre Marsaleix indique que l'animateur numérique Emilien Gaspard pourrait être aussi une proposition à étudier.

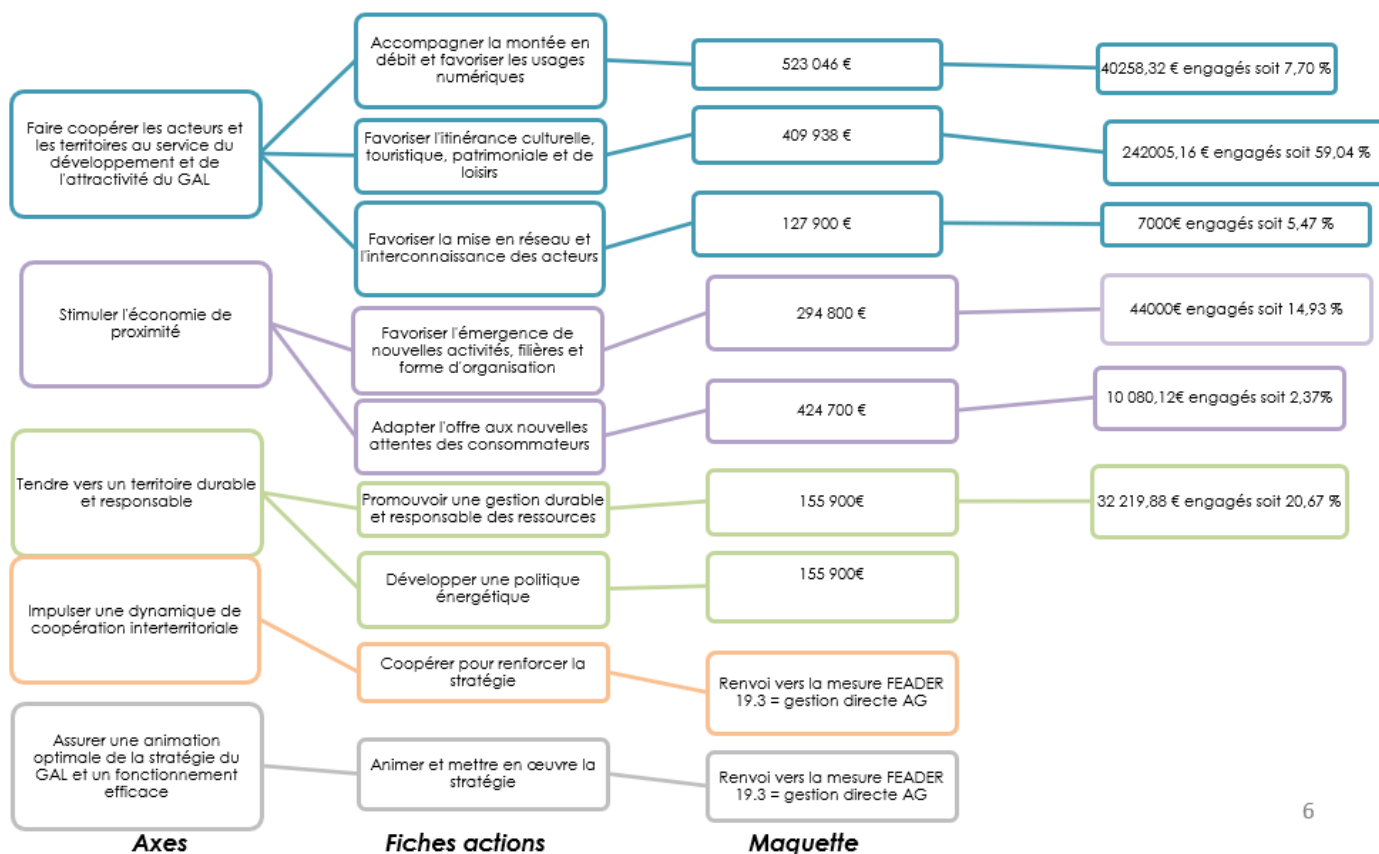
Les membres du CUC conviennent de solliciter Guy Valérie et Corr Tech. Si CorrTech répondait par la défavorable, l'animateur serait alors sollicité.

- ❖ Révisions règlement d'intervention :
 - Accord modification périmètre => en attente avenant
 - Accord TMAP MO public => notification OK
 - Autres modifications en attente d'un avis réglementaire de l'AG afin de sécuriser la mise en œuvre du LEADER : éligibilité action de mise aux normes, formulations, ...
- ❖ Articulation cofinancements publics :
 - Travail engagé vis-à-vis de la Région, amorce envers les CC Pays d'Uzerche et CC Vézère Monédières
- ❖ Plan de communication :
 - En attente nouveau règlement d'intervention validé et pleine opérationnalité du programme
- ❖ Signature des 1ères conventions : Au fil de l'eau
- ❖ Reprise de l'instruction des dossiers déposés avant le 30 juin 2017 par l'AG.
- ❖ Comité d'appui Leader prévu le 17-01-2017

3- Rappel de la stratégie, de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme et examen des propositions de révision des fiches actions Leader

Le président passe la parole à l'animatrice qui indique qu'il est remis sur table un tableau de suivi de la maquette et des dossiers engagés.

Elle rappelle ensuite la stratégie de développement local portée par le GAL, la maquette allouée aux différentes fiches action et les volumes de FEADER engagés soit 26 dossiers programmés.



6

4. Examen de dossiers complets Leader pour programmation n'ayant pas été examinés en opportunité

a) *Projet émergeant à la fiche action 1.2 : "Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique et de loisirs"*

❖ Association Saramagbelle - Organisation du trail des myrtilles 2017

Le président passe la parole à l'animatrice qui rappelle les objectifs des interventions Leader au titre de la FA 1.2 : « Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique, patrimoniale ; sportive et de loisirs », puis présente succinctement l'association porteuse, le projet, ses attendus, et le plan de financement de cet évènement sportif.

Le président invite les membres du comité à solliciter les éclairages nécessaires auprès du représentant de l'association. Roland Maron interroge Laurent Diot quant au but recherché de cet évènement qui vise à la fois à récolter des fonds pour une association caritative et faire connaître les richesses du territoire traversés.

Laurent Diot précise que ce trail a généré des retombées économiques de par la participation de coureurs ne résidant pas le département et insiste que le fait que les épreuves sportives sont propices à récolter des fonds.

Les membres du comité questionnent le porteur de projet quand aux articulations avec le Millevaches Monédières Trail. Laurent Diot fait part du partenariat engagé ans le cadre de l'aménagement de parcours permanent de trail sur le massif.

DEPENSES	Dépenses	RECETTES	Recettes totales	Recettes retenues
Chronométrage	632,22	Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières	1000	1000
Déplacement	360,00			
Animations	300,00	Commune de Chaumeil	60	60
Matériels	3 852,00			
Communication	410,00			
Sécurité	360,00	Leader	4240	4240
Réalisation d'un clip	1 565,10	dons sponsors	1550	1550
		Autofinancement	629,32	629,32
TOTAL	7479,32	TOTAL	7479,32	7479,32

Le comité unique de concertation délibère après que le représentant de l'association ait quitté la salle.

Le comité valide la note proposée par le comité restreint : 16/20, le projet est sélectionné pour bénéficier d'un soutien financier au titre des crédits Leader.

b) *Projet émergeant à la fiche action 3.1 « Promouvoir une gestion et une valorisation durable des ressources »*

❁ Parc Naturel régional en Limousin – Etude paysagère pour l'aménagement du site emblématique des Monédières

Le président passe la parole à l'animatrice qui rappelle les objectifs des interventions Leader au titre de la FA 3.1 : « Promouvoir une gestion et une valorisation durable des ressources », puis présente succinctement les missions du PNR, le projet, ses attendus, et le plan de financement de cette étude.

Le président invite les membres du comité à solliciter les éclairages nécessaires auprès de la représentante du PNR.

Roland Maron souhaite savoir si l'Office National des Forêts est associé au comité de pilotage. Madame Moulin indique qu'elle vérifiera que ce soit bien le cas.

DEPENSES	Dépenses HT	RECETTES	Recettes totales HT	Nature
Etude paysgère	15 397,50	Région Nouvelle Aquitaine	2 463,60	Cofinancé
		Leader	9 854,40	
		Autofinancement	3 079,50	Top up
TOTAL	15 397,50 €	TOTAL	15 397,50 €	

Le comité unique de concertation délibère après que les représentants de l'association aient quitté la salle.

Le comité valide la note proposée par le comité restreint : 16/20, le projet, préalablement instruit, le projet préalablement instruit est sélectionné pour bénéficier d'un soutien financier au titre des crédits Leader.

Les membres du comité invite le PNR à associer les EPCI qui portent notamment les compétence tourisme, économie ou les SCOT.

5. Examen de dossiers Leader pour avis d'opportunité

a) *Projets émergeant à la fiche action 2.1 : "Favoriser l'émergence de nouvelles activités, filières et nouvelles formes d'organisation »"*

❁ SARL La réserve du Bio – Création d'un magasin bio

Le président passe la parole à l'animatrice qui rappelle les objectifs des interventions Leader au titre de la FA 2.1 : « favoriser l'émergence de nouvelles activités filières et nouvelles formes d'organisation », puis présente succinctement le contexte de l'émergence de cette opération, son contenu, et son plan de financement.

Le président invite les membres du comité à solliciter les éclairages nécessaires auprès des cogérants.

Hélène Lacassagne interroge les porteurs de projets à savoir si le plan de trésorerie, compte tenu des retards de mise en œuvre du Leader, ne risque pas d'être fragilisé. Les porteurs de projet précisent que ce projet a été développé sans compter sur les aides publiques. Ces aides permettront néanmoins d'envisager de nouveaux développements.

Les membres du comité souhaitent des précisions quant à l'offre proposée et au bilan après quelques mois d'activités.

Les cogérants précisent que 4 000 références sont proposées dont 90 en vrac sur une surface de vente de 130 M2. Le chiffre d'affaire est en progression constante et ils constatent une fidélisation de la clientèle.

Pascal Cavitte insiste sur les qualités de ce projet située en cœur de ville qui propose une offre livraison et valorise l'agriculture biologique locale.

DEPENSES	Dépenses HT	RECETTES	Recettes totales HT	Nature
Distributeurs vrac	9 309,00	FISAC	6 855,77	Cofinancé
Vitrine réfrigérée	16 456,00			
Meubles comptoir caisse et partie vrac	13 393,20			
Rampe d'accès PMR intérieure	2 465,36	Leader	27 423,08	
Rampe d'accès PMR extérieure	1 225,00	Autofinancement	8 569,71	
TOTAL	42 848,56 €	TOTAL	42 848,56 €	

Le comité unique de concertation délibère après que les représentants de la SARL aient quitté la salle.

Le comité valide la note proposée par le comité restreint : 17/20, ainsi le projet reçoit donc un avis d'opportunité favorable.

✿ SAS Brulerie gaillarde – Acquisition d'une machine à fabriquer les capsules

Le président passe la parole à l'animatrice qui présente succinctement le porteur de projet, l'investissement prévu et son plan de financement.

Le président invite les membres du comité à solliciter les éclairages nécessaires auprès de Monsieur Riber.

Les membres du comité souhaitent des précisions quand au réseau de distribution des capsules, les marges, la capacité de production et la durée de conservation des capsules.

Jean Claude Riber indique les capsules ne seront commercialiser qu'à une clientèle de particuliers notamment au sein de la boutique située à Tulle, il indique que le prix de vente sera identique à celui d'une capsule Nespresso bien que le café soit d'origine bio et équitable. Actuellement la production est de 100 capsules par jour à terme la capacité pourrait atteindre jusqu'à 600 capsules par heure. La conservation est comparable à une capsule traditionnelle en étant vigilant à un stockage hors humidité, mais il faut noter que les capsules sont fabriquées selon la demande. Le porteur de projet indique que les capsules en amidon de maïs sont compostables en 15 jours.

DEPENSES	Dépenses HT	RECETTES	Recettes totales HT	Nature
Acquisition machine	30 500,00	FISAC	4 880,00	Cofinancé
		Leader	19 520,00	
		Autofinancement	6 100,00	
TOTAL	30 500,00 €	TOTAL	30 500,00 €	

Le comité unique de concertation délibère après que le représentant de la SA ait quitté la salle.

Le comité souhaite valorisée la note proposée par le comité restreint pour atteindre 16/20, le projet reçoit donc un avis d'opportunité favorable.

6. Examen de dossiers complets Leader pour programmation ayant préalablement reçu un avis d'opportunité favorable

a) *Projet émergeant à la fiche action 1.1 : "Favoriser le développement des usages numériques"*

🌟 Association Des lendemains qui chantent – Révolution numérique et ambition culturelle

DEPENSES	Dépenses	RECETTES	Recettes retenues
Mise en place d'un cloud	2576,5	Région cofinancé	7490,1
Standard numérique (acquisition et mise en exploitation)	2415	Région	2 509,90 €
Postes informatiques	4110,5	Autofinancement	9 990,10
Réalisation et mise en exploitation d'un site Internet	10450		
abonnement standart	5400		
Développement de contenus numériques (frais salariaux)	18295,52		
Direction de projets (frais salariaux)	6702,98	Leader	29 960,40
TOTAL	49 950,50 €	TOTAL	49 950,50 €

L'avis favorable délivré en opportunité le 8 juin 2017 sur la base d'une note de 20/20 est confirmé. **L'opération est sélectionnée pour bénéficier du Leader.**

b) *Projet émergeant à la fiche action 1.2 : "Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique et de loisirs"*

🌟 Association les femmes à Barbes – La graffeterie 2017

DEPENSES	Dépenses	RECETTES	Recettes totales	cofinancé	top up
Communication	1 011,60	Mairie	1 000,00	1000	
Artistique	4 100,00	DRAC	5 000,00		5000
Réception	3 165,13	Région	1 250,00	459,78	790,22
Technique	6 695,94	CD19	500,00		500
Animations	1 330,00	DRDJSCS	2 000,00		2000
Frais de missions	3 183,76	Autofinancement	3 897,31		
		Leader	5 839,12		
TOTAL	19 486,43 €	TOTAL	19 486,43 €	1459,78	8 290,22

L'avis favorable délivré en opportunité le 8 juin 2016 sur la base d'une note de 15.5/20 est confirmé. **L'opération est sélectionnée pour bénéficier du Leader.**

7. Questions diverses.

L'animatrice indique qu'un calendrier des rendez-vous 2018 du groupe d'action locale Pays de Tulle Vézère Monédières sera communiqué dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la Président lève la séance.